

Nos métiers

- [Service social du travail](#)
- [Infirmier en santé au travail](#)
- [Soutien psychologique / Santé mentale](#)

Service social du travail

Accompagner les collaborateurs face aux difficultés qui impactent leur vie professionnelle

Le service social du travail accompagne les salariés confrontés à des difficultés personnelles, familiales, administratives ou financières afin de favoriser leur bien-être et leur maintien dans l'emploi.

Pour qui ?

- Entreprises de toutes tailles
- Directions RH
- Managers
- Collaborateurs
- Organisations engagées dans une démarche QVCT

Ce que nous faisons concrètement

- Accompagnement individuel confidentiel
- Soutien dans les démarches administratives
- Accompagnement des aidants
- Recherche de solutions adaptées aux situations rencontrées
- Préparation du retour à l'emploi
- Orientation vers les dispositifs existants
- Coordination avec les acteurs internes et externes

Les bénéfices

- Réduire les situations de fragilité
- Prévenir les ruptures de parcours
- Favoriser le maintien dans l'emploi
- Soutenir les collaborateurs dans les périodes difficiles
- Renforcer la qualité de vie au travail

(à voir avec Laura) Situations fréquemment accompagnées

- Difficultés financières
- Situation d'aidant familial
- Logement
- Santé
- Démarches administratives
- Retour après un arrêt de travail

Questions fréquentes

Pourquoi mettre en place un service social du travail ?

Pour accompagner les collaborateurs confrontés à des difficultés qui peuvent avoir un impact sur leur activité professionnelle.

Les accompagnements sont-ils confidentiels ?

Oui. Les échanges sont protégés par le secret professionnel.

Les interventions peuvent-elles être réalisées à distance ?

Oui. Nos accompagnements peuvent être proposés en présentiel, à distance ou en format hybride.

Quels sont les domaines d'intervention ?

- **Travail** : Adaptation de poste, Intégration, Mal-être, relations professionnelles...
- **Santé** : Maladie / Handicap, Addiction, Mutuelle / prévoyance...
- **Famille** : Accès aux droits, Parentalité, Séparation, Décès...
- **Budget** : Evaluation budgétaire, Aide à la gestion, Aides financières, Dossier de surendettement
- **Logement** : Demande de logement social, Dispositifs « Action logement »
- **Dossiers action sociale** : Instruction et présentation en commission des demandes d'aide financière de vos collaborateurs

Exemples de questions à voir :

Comment accompagner un salarié en difficulté ?

Comment aider les aidants en entreprise ?

Comment prévenir les situations de rupture professionnelle ?

Témoignages à trouver

Infirmier en santé au travail

Prévenir, Accompagner, Conseiller

Un professionnel de santé dédié à la prévention, au maintien dans l'emploi et à l'accompagnement des collaborateurs

Présent au plus près du terrain, l'infirmier de santé au travail contribue à la prévention des risques professionnels, à l'amélioration des conditions de travail et à la santé des collaborateurs. Cette approche de proximité est au cœur de l'accompagnement proposé par Lumanisy.

Pour qui ?

- Directions RH
- Services HSE
- Managers
- Entreprises multi-sites
- Organisations souhaitant renforcer leur démarche de prévention

Ce que nous faisons concrètement

- Permanence santé et écoute
- Accompagnement des collaborateurs
- Prévention des risques professionnels
- Actions collectives de prévention
- Analyse des situations de travail
- Accompagnement du maintien dans l'emploi
- Suivi des situations d'absentéisme
- Coordination avec les RH, managers, services de prévention et médecins du travail

Les bénéfices

- Disposer d'un référent santé de proximité
- Renforcer la prévention des risques professionnels
- Améliorer l'accompagnement des collaborateurs
- Développer une culture de prévention durable
- Favoriser le maintien dans l'emploi
- Soutenir les démarches santé et sécurité au travail

Questions fréquentes

Quel est le rôle d'un infirmier de santé au travail ?

Prévenir les risques, accompagner les collaborateurs et participer à l'amélioration des conditions de travail.

Réalise-t-il uniquement des soins ?

Non. Son rôle est aujourd'hui largement centré sur la prévention, le conseil et l'accompagnement des organisations.

Peut-il intervenir sur plusieurs sites ?

Oui. L'organisation de la prestation est adaptée aux besoins de chaque structure.

Quels sont les domaines d'intervention d'un infirmier de santé au travail ?

- Prévention des risques santé publique :
 - Action de prévention : animation d'ateliers et de sensibilisation (massage cardiaque, newsletters)
...
 - Dépistage des maladies prévalentes dans la population (hypertension, diabète, troubles du sommeil, de l'usage ...)
 - Accompagnement aux changements : entretien motivationnel pour les troubles de l'usage, adaptation de l'équilibre de vie ...
- Prévention des risques professionnels
 - Prévention collective : préconisation et réalisation d'actions préventives ou correctives des risques (santé mentale, sédentarité) ...
 - Prévention individuelle : installation ergonomique au poste de travail, entretien d'écoute ...
 - Handicap : accompagnement et orientation vers les ressources internes et externes

Autres questions à voir

- Pourquoi avoir un infirmier en entreprise ?
- Quel est le rôle d'un infirmier de santé au travail ?
- Comment renforcer la prévention dans une organisation ?

Témoignages à trouver

Soutien psychologique / Santé mentale

Préserver la santé mentale et offrir un espace d'écoute aux collaborateurs

Le soutien psychologique permet aux salariés de bénéficier d'un accompagnement professionnel, confidentiel et accessible face aux difficultés personnelles ou professionnelles rencontrées.

Pour qui ?

- Collaborateurs
- Managers
- Équipes confrontées à un événement sensible
- Organisations souhaitant renforcer leur démarche de prévention

Ce que nous faisons concrètement

- Entretiens individuels
- Permanences d'écoute
- Cellules de soutien psychologique
- Accompagnement post-événement
- Orientation vers les dispositifs adaptés
- Accompagnement des situations de stress ou de surcharge mentale

Les bénéfices

- Préserver la santé mentale des équipes
- Prévenir les risques psychosociaux
- Accompagner les périodes de changement
- Favoriser l'engagement des collaborateurs
- Renforcer la qualité de vie au travail

(voir avec Laura) Situations pouvant justifier un accompagnement

- Stress
- Épuisement professionnel
- Conflits
- Changement organisationnel
- Situation personnelle difficile
- Événement traumatique

Questions fréquentes

Quand mettre en place un soutien psychologique ?

Dès les premiers signes de difficulté ou lors d'une situation sensible au sein de l'organisation.

Les échanges sont-ils confidentiels ?

Oui. Aucune information individuelle n'est transmise à l'employeur.

Peut-on mettre en place une cellule d'écoute ?

Oui. De manière ponctuelle ou pérenne selon les besoins.

Quels sont les domaines d'intervention ?

- Conduite du changement : Lever la résistance susciter la motivation ; Développer les compétences
- Soutien psychologique : Groupe de parole, Soutien psychologique, Gestion de crise...
- Baromètre social : Audit, Recommandations, Résultats et suivi
- Analyses des pratiques professionnelles : Observation, Théorisation, problématique, conception nouvelles pratiques et analyse
- Coaching management : Atteindre les objectifs, Communiquer au sein de l'équipe, Diminuer les tensions

Autre question à voir :

- Comment accompagner la santé mentale des salariés ?
- Comment mettre en place une cellule d'écoute ?
- Comment prévenir les risques psychosociaux ?

Témoignages à trouver
